

**ASSOCIATION REGIONALE DE L'IRRIGATION
ET DU DRAINAGE (ARID)**

- *_*_*_*

**COMPTE RENDU DE L'ASEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mil huit et le Jeudi 22 Mai, s'est tenue, à Bobo Dioulasso, Burkina Faso, sous la Présidence de Monsieur Adama Sangaré, Président de l'ARID, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Régionale des Irrigations et de Drainage en Afrique de l'Ouest et du Centre (ARID). Cette réunion a enregistré la présence effective de six comités nationaux.

La liste de présence est jointe en annexe 1.

L'ordre du jour a comporté un seul point : amendement et adoption des nouveaux textes (statuts et règlement intérieur) de l'association.

Après les salutations d'usage, le président de séance a rappelé l'ordre du jour de la rencontre avant de proposer le chronogramme de déroulement de l'AGE à savoir :

1. Contrôle des présences et de transmission des observations par les cellules nationales et autres personnes ressources ;
2. Présentation du projet de textes et des observations reçues suivi des discussions et validation ;
3. Mise en place d'une équipe de gestion de la transition et définition des attributions de l'équipe.

L'ordre du jour et le chronogramme proposés ont été adoptés et deux rapporteurs ont été désignés pour faire la synthèse des travaux : Monsieur MOUSSA Amadou (Niger) et Mr WAIGALO Amadou (Mali).

▪ **Point 1 : Contrôle de présence et de transmission des observations par les cellules nationales et autres personnes ressources**

Après le contrôle des présences, le président a (présenté) brièvement rappelé le processus ayant abouti à la convocation de la présente Assemblée générale Extraordinaire (AGE). En résumé, il faut noter que le 28 Mars 2007, l'AGE avait eu à rejeter les projets de textes présentés et a décidé de reporter le renouvellement du bureau ; les projets de textes devaient être repris dans le sens de préserver le caractère associatif de l'ARID C'est ainsi qu'une autre AGE a été convoquée en marge des travaux du 2^{ème} Salon Africain de l'Irrigation et de Drainage tenu à Ouagadougou en Janvier 2008. A cette rencontre, les participants ont une fois de plus demandé le report de l'examen des textes proposés par le bureau sortant au motif que ces textes ne répondent pas à leur attente. Un comité composé des représentants de trois cellules nationales (Burkina Faso, Mali et Niger) a été mandaté pour proposer des textes dans un délai de trois mois. Ce comité a travaillé de Janvier à Mars et a déposé, conformément à sa mission, des nouveaux projets de textes. Ce sont ces textes qui sont soumis à la validation au cours de ces assises.

Le président a, par la suite, informé l'assistance que 11 structures ont déposé les observations sur ces nouveaux textes. Il s'agit de 9 Cellules Nationales sur 12 (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo et Tchad), le Secrétaire Général sortant de l'ARID (DG du Groupe 2ie) et la représentante de la Chargée de Mission du Ministère Français des Affaires Etrangères.

Les cellules du Nigeria, du Ghana et de la Guinée n'ont pas transmis des observations.

Il faut enfin noté que 6 Cellules sont représentées à cette AGE : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal ce qui témoigne de l'intérêt que portent ces structures à leur association.

▪ **Point 2 : présentation du projet de textes et des observations reçues suivi des discussions et validation**

Le président a présenté les statuts initialement proposés en janvier 2008 et les nouveaux statuts et règlement intérieur rédigés par le comité composé des trois cellules nationales mandatées par l'AGE pour faire ce travail.

Les principaux changements concernent les points suivants :

- la qualité des membres : peuvent désormais être membres de l'ARID : les cellules nationales, les personnes physiques au niveau d'un pays qui ne dispose pas de cellules, les membres associés et les observateurs ;
- la composition du bureau exécutif : avec un changement de dénomination pour le poste du secrétaire à l'organisation chargé de publications ;
- les attributions des instances : l'AG, le Comité de pilotage et le bureau exécutif. Au niveau du bureau exécutif, c'est le Secrétaire Général, à qui le président délègue ses pouvoirs qui conduit l'essentiel des activités de gestion de l'association par délégation du Président du fait qu'il doit résider dans le pays hôte;
- les organes : un nouvel organe (en plus de l'AG, du Bureau Exécutif et comité technique et scientifique) a été rajouté dans le souci de disposer d'un cadre permettant aux partenaires techniques et financiers d'apporter leur contribution à la bonne marche de l'association. Il s'agit du Comité de Pilotage instance de suivi et de proposition des orientations à l'AG qui reste l'instance suprême dans le dispositif;
- le contrôle financier qui sera exercé par les commissaires aux comptes (contrôle interne) et les audits (contrôle externe)

Après la présentation des textes et les observations formulées par les structures, une proposition de reformulation prenant en compte les amendements a été faite.

Les participants ont par la suite engagé des débats fort animés et fructueux en vue enrichir les textes.

On retiendra des discussions les amendements consensuels suivants :

- Les observations de forme et d'enrichissement des statuts sont acceptées après des débats et une synthèse des conclusions retenues :
 - Article 3 : dire « irrigation respectueuse du principe de la GIRE » au lieu de respectueuse de l'environnement ;
 - Article 9 : le Comité d'Orientation et de Suivi propose et l'AG approuve ;

- Article 10.2 : citer tous les organismes de bassins ; préciser le mode désignation des représentants des structures au Comité d'Orientation et de suivi ;
 - Article 11.4 le président « délègue » et non il peut déléguer ;
- la qualité des membres est acceptée telle que proposée ;
 - le bureau exécutif est accepté sauf que le secrétaire à l'organisation devient secrétaire à l'information et à la communication ;
 - Le Comité de pilotage devient donc « Comité d'Orientation et de Suivi (COS)» mais sa composition et le nombre des membres reste inchangés.

Dans le souci d'éviter des confusions de rôles et de prérogatives, il a été proposé de définir très clairement les rôles des membres du Bureau au niveau du Règlement Intérieur.

Suite aux observations sur la surcharge du Secrétaire Général bien qu'il soit un bénévole, il a été proposé qu'on note que le Secrétaire Général contrôle et supervise l'activité du Secrétaire Technique par délégation du Président et co-signé les chèques avec le Secrétaire Technique.

EN FIN, L'AGE A ADOPTE LES STATUTS SOUS RESERVE DE LA PRISE EN COMPTE DES AMENDEMENTS RETENUS ET RECOMMANDÉ LE TOILETTAGE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR AFIN QU'IL SOIT CONFORME AUX STATUTS ADOPTÉS. LES TEXTES ADOPTÉS ET LA LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MIS EN PLACE A LA PROCHAINE AG SERONT TRANSMIS AUX AUTORITES DU BURKINA EN VUE DE LA DELIVRANCE DU NOUVEAU RECEPISSE.

- Point 3 : Mise en place d'une équipe de gestion de la transition et définition des attributions de l'équipe.

En vue de la gestion de la période de transition qui s'étendra sur 6 mois soit jusqu'en décembre 2008, il a été proposé une feuille de route et un projet de budget. Compte tenu de la fin officielle du mandat de l'actuel Bureau de l'ARID, un comité chargé de la gestion de la transition a été mis en place pour assurer la gestion de la phase transitoire et organiser (une) l'AGE qui mettra en place les nouveaux organes de l'Association.

Pour l'essentiel, la feuille de route comporte les points suivants :

- tâches et responsabilités : Toutes les activités à mener sont identifiées au cours de la transition (voir annexe 2) ;
- personnel d'appui : la transition s'appuiera sur le personnel en place au siège de l'ARID. Ce personnel est composé du personnel salarié (une secrétaire et un Ingénieur) qui bénéficie d'une assurance jusqu'à la fin de l'année 2008 et maintenu en place pendant la durée de la transition prévue pour 6 mois ;
- un assistant technique, en poste jusqu'en fin septembre 2008 apportera son appui à l'équipe chargée de gérer la transition ;
- budget : le budget prévisionnel est de 44 700 000 FCFA dont 3 000 000 FCFA seront pris en charge par les cellules nationales et le reste est soit disponible (fonctionnement du siège) ou à rechercher. Toutes les Cellules présentes ont pris des engagements pour contribuer au financement de cette transition.

- équipe de gestion de la transition : l'équipe mise en place est composée ainsi qu'il suit :
 - président : Mr Adama Sangaré (Mali);
 - membres : MOUSSA Amadou (Niger) ; Ouango François, Rémi Coulibaly et Hervé Ouédraogo (Burkina Faso) et éventuellement 01 représentant du Groupe 2IE (à confirmer auprès du DG-2iE).

Le président du comité de gestion de la transition, en clôturant les travaux, a remercié les autorités du Burkina et la Cellule Nationale d'irrigation et du drainage du Burkina Faso pour avoir facilité la tenue de cette AGE.

Enfin, l'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

ONT SIGNE

Les rapporteurs

Le Président



Moussa Amadou

Sangaré Adama

Waïgalo Amadou

Liste de présence à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ARID
Du 22 mai 2008 à Bobo-Dioulasso

N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Cellulaire	E - Mail
1	ABDOU Moulaye	ANID / Niger	(227) 93 20 98 52	(227) 93 20 98 52	abdoumoulaye@yahoo.fr
2	BALIMA M. Alfred	AMVS / DM		(226) 70 33 58 09	
3	COMPAORE M. Laurent	CNID-B	(226) 50 37 23 17	(226) 70 26 57 92	mlcompaore@yahoo.com
4	COULIBALY Paul	Géni Rural / Mali	(223) 22 21 134	(223) 00644 58 00	dpaul-coulibay@yahoo.fr
5	COULIBALY Awa	DPAHRH / Houet	(226) 20 97 02 56	(226) 70 70 71 23	
6	COULIBALY Rémi	CNID-B	(226) 50 36 36 19	(226) 70 24 11 56	hagnamou2000@yahoo.fr
7	DABIRE Frédéric	DGGR / DDI	(226) 50 48 99 00 à 09	(226) 70 28 69 06	Fred_dabire@yahoo.fr
8	DEMBELE Abdoulaye	Prés. AMID / MALI	(223) 646 13 75	(223) 64 61 375	adembele2003@yahoo.fr
9	DEMBELE Youssouf	INERA / Farakoba	(226) 20 97 52 68	(226) 70 30 44 56	yldembele@yahoo.fr
10	DICKO Mohamed	AMID -IER / Mali	(223) 235 20 49	(223) 69 80 688	mohamed.dicko@ier.ml
11	GORDIO Boayedi	CINTECH	(226) 50 43 12 59	(226) 76 59 44 66	cintech@fasonet.bf
12	ILBOUDO Joseph	CNID-B/Bobo	(226) 20 97 11 48	(226) 78 81 07 10	jibilboudo@yahoo.fr
13	KOUASSI D. Patrice	AIID/CI	(225) 20 22 80 00	(225) 07 61 97 41	dpat_kouassi@yahoo.fr
14	LUC Jean Paul	ARID	(226) 50 30 43 61	-	jean-paul.luc@2ie-edu.org
15	MAKAKALALA Guy A.	GERTEG	(226) 50 37 27 80	(226) 76 66 66 25	makakalala@yahoo.com
16	MARIKO Soïbou	O.P.I.B./ AMID / Mali	(223) 221 71 92	(223) 639 78 03	msoibou@yahoo.fr
17	MIDEKOR Akoly A.	Observatoire de l'eau	-	(226) 76 60 7 351	anso-mido@yahoo.fr
18	MOUSSA Amadou	DGGR / MDA / Niger	(227) 20 73 21 08	(227) 96 25 54 26	m.amadou@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Cellulaire	E - Mail
19	N'DIAYE Mamadou K	AMID	(223) 222 26 06	(223) 635 67 47	kabirou.ndiaye@ier.ml
20	NATI Aïssata Delphine	INERA	-	(226) 76 46 44 33	nati_aissata@yahoo.fr
21	OUANGO D. François	CNID-B	(226) 50 36 36 19	(226) 70 25 69 61	emergence@fasonet.bf
22	OUATTARA Salif	CNID-B / Bobo	(226) 20 97 02 56	(226) 70 11 44 90	salifouattara@yahoo.fr
23	OUEDRAOGO Alphonse	DDI/MARHRH	(226) 50 49 99 00 à 09	(226) 76 66 12 12	cppiv@fasonet.bf
24	OUEDRAOGO Clarisse	DGGR/MAHRH	(226) 50 49 99 71	(226) 70 73 12 83	ouedyamcla@yahoo.fr
25	OUEDRAOGO Hervé	GWP / AO	(226) 50 36 62 12	-	herve.ouedraogo@yahoo.fr
26	OUEDRAOGO Valery	BERA	(226) 50 36 38 28	(226) 70 05 16 80	v_ouedraogo@yahoo.fr
27	PARKOUDA Seydou	DGGR / MAHRH	(226) 50 37 87 32	(226) 70 14 01 70	parkouda-saydou@yahoo.fr
28	SANGARE Adama	ARID	(223) 222 75 21	(223) 67 40 894	a.sangare@betico.net
29	SANGARE Drissa	IDR / UPB	(226) 50 33 56 73	(226) 70 77 25 00	sangare.drissa@yahoo.fr
30	SANOOU Kadidia	DPAHRH-H / SAPIV	(226) 20 97 02 56	(226) 76 60 43 82	
31	SAWADOGO Idrissa	CNID - B / Bobo	(226) 20 97 02 56	(226) 70 25 11 35	idrisaw2003@yahoo.fr
32	SINTONDI Luc	COBID (Bénin)	(229) 21 36 01 26	(229) 90 04 78 03 / 97 19 55 78	o_sintondji@yahoo.fr
33	TAPSOBA Georges	CNID - B	(226) 50 36 36 42	(226) 78 82 44 03	jojotaps@yahho.fr
34	TOUGMA T. Arlette	IDR / UPB	(226) 50 33 56 73	(226) 70 14 53 81	tenarlett@yahoo.fr
35	TRAORE / G. Julienne	INERA / Farakoba	(226) 20 96 70 90	(226) 70 28 56 64	guejulienne@yahoo.fr
36	WADE Magatte	ASPID / Sénégal	(221) 77 64 36 684	(221) 33 939 59 26	mwade@coraf.org
37	WAIGALO Amadou	Fédérat° TARANFASI-SO	(223) 235 20 12	(223) 676 69 40	fedecp@yahoo.fr
38	YAMPONI L. Francis	DDI	(226) 50 30 99 12	(226) 76 63 35 83	lotamou@yahoo.fr